

PAR COURRIEL

Le 12 mai 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 54303 - Réponse

Madame,

Nous avons bien reçu, le 18 avril dernier, votre demande concernant le les rapports correspondants à la fiche GTC 5493 à Granby.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Courriel, 8 mai 2003 (1 page);
2. Note, 20 septembre 2002 (1 page);
3. Extrait de l'étude : « évaluation environnementale des emprises ferroviaires abandonnées Granby/Mariville », mars 1999 (52 pages).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (2)

NOTE

DESTINATAIRE : Luc St-Martin
EXPÉDITEUR : Richard Matthieu
DATE : Le 20 septembre 2002
OBJET : Emprise ferroviaire Marieville-Granby(Transfert long)
N/Réf.: 7610-16-01-0890400

3 sites ayant des niveaux d'usage non acceptable ont été identifiés.

Canton de Granby (16,8), il y a présence de Benzo-hjk fluorantine supérieur au critère d'usage C. Ce même site présente de HAP BC.

Un autre site à St-Césaire , il y a présence de Soufre > C et de métaux BC.

M. François Aubry m'indiquait que des travaux étaient prévus pour l'été. Je n'ai pas fais de suivi en ce sens.

Transfert long



R. Matthieu
Analyste

Direction régionale de la Montérégie
Service industriel
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (QC) J4K 2T5

Téléphone: (450) 928-7607, poste xxxx
Télécopieur: (450)928-7625
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>
Courriel: xxxx.xxxxxxxx@menv.gouv.qc.ca